Nicolet, janvier.—Merci à Notre-Dame du T. S. Rosaire et à saint Antoine de Padoue, pour deux faveurs obtenues après promesse de publier dans les *Annales*: Ma guérison d'une maladie grave et le succès d'une entreprise.—Mme A. B.

Chutes de Shawinigan, 14 jan.—Ma petite fille avait un mal aux yeux qui la faisait beaucoup souffrir. Nous craignions pour sa vue. Après un pèlerinage au Cap que je fis avec elle, et la promesse de publier sa guérison dans les *Annales*, le mal a complètement disparu. Mon enfant est très bien et ensemble nous remercions N.-D. du T. S. Rosaire.—Mme J. F.

Hull, 14 jan.—Grâce à la maternelle protection de la Reine du Rosaire, l'époque que je redoutais tant s'est passée heureusement. Merci mille fois à la bonne Mère.—Mme J.-O. L.

Grand'Mère, 14 jan.—Remerciements à N.-D. du Rosaire pour guérison obtenue après promesse de publier dans les *Annales* et de faire brûler une lampe pendant neuf jours.—R.-B. B.

St-Jean l'Evangéliste, 15 janvier.—Remerciements à Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour une grande faveur obtenue après promesse de faire publier dans les *Annales*.—M.-E. L.

Deschambault, 16 janvier.—Je remercie N.-D. du Rosaire pour une protection extraordinaire. Je la prie de vouloir bien encore me protéger à l'avenir, ainsi que plusieurs personnes auxquelles je m'intéresse.—Associée de la Confrérie du Rosaire.

en

ma

fon

leu

C

I

vost

cott

berg Ann

U

facti

grâc

Deschaillons, 17 janvier.—Plusieurs faveurs obtenues par l'intercession de N.-D. du T. S. Rosaire.—Abonnée.

Manchester, janvier.—Remerciements à la Reine du Rosaire pour guérison obtenue.—M. H.

Calumet, 14 janvier.—Pour une faveur obtenue, après la promesse de publier, mille remerciements à la Reine du T. S. Rosaire. —Mme A. D.

Saint-Eugène, 16 janvier.—Au mois de décembre dernier, mon petit garçon avait à la jambe un mal qui pouvait le rendre infirme; mais il a été guéri après la récitation de mille Ave et la promesse de publier. Amour et reconnaissance à la Sainte-Vierge.—Abonnée.

Bécancour, 17 janvier.—Ci-inclus 50 cents, honoraires d'une messe basse, pour faveur obtenue.— $Abonn\acute{e}e$.

Saint-Sévérin, 18 janvier.—Faveur obtenue de N.-D. du T.-S. Rosaire après promesse de publication.—*Un abon'né*.